

DEC110416INP

Modification des décisions portant création et renouvellement des unités propres de service

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°11A011DSI du 4 janvier 2011 portant création et renouvellement des unités propres de service ;

Vu l'avis de l'instance compétente du comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de physique (INP) ;

DÉCIDE :

Article 1er – L'article 2 de la décision n°11A011DSI sus-visée est modifié comme suit :

Concernant l' « UPS n°2070, intitulée Consortium de Recherches pour l'Emergence des Technologies Avancées », les termes : « Directeur M. Eric BEAUGNON, professeur certifié » sont modifiés comme suit : « Directeur : M. André SULPICE, directeur de recherche »

Article 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain FUCHS

Institut
des sciences
humaines
et sociales

DEC100074INSHS

Décision portant renouvellement d'un comité d'orientation et de surveillance au sein de l'unité propre de service (UPS) n°2259 intitulée « Cultures, langues, textes »

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°100202DAJ du 27 juillet 2010, relative à la délégation de signature de Monsieur Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 31-90 du 9 février 1990 relative au fonctionnement des comités d'orientation et de surveillance des unités propres de service ;

Vu la décision n°080025SCHS du 15 juillet 2008 portant renouvellement de l'UPS n°2259 intitulée « Cultures, langues, textes » ;

Vu la décision n°010032SCHS du 14 décembre 2001 portant création d'un Comité d'Orientation et de Surveillance au sein de l'unité propre de service (UPS) n°2259, intitulée « Cultures, langues, textes » ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Conformément à l'article 5 de la décision n° 000006SCHS du 18 avril 2000, l'unité propre de service (UPS) n°2259 intitulée « Cultures, langues, textes » est dotée d'un Comité d'Orientation et de Surveillance, dont la composition est la suivante :

1°) Membres de droit :

- le directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ou son représentant ;
- le délégué régional Ile-de-France Est, ou son représentant.



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

☎ 01 44 96 40 00
☎ 01 44 96 53 90

2°) Membres nommés :

Par dérogation à l'article 3-2° de la décision du 9 février 1990 susvisée, le comité d'orientation et de surveillance comprend les 11 membres nommés suivants, pour une période de quatre ans, renouvelable :

- en qualité de représentant des utilisateurs de l'unité de service :
 - le directeur de l'UPR299 Centres d'Etudes Himalayennes ;
 - le directeur de l'UMR7107 Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO) ;
 - le directeur de l'UMR7186 Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC) ;
 - le directeur de la FR33 Institut des traditions textuelles (philosophie, sciences, histoire et religions) ;
 - le directeur de l'UMR8584 Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes (LEM) ;
 - le directeur de l'UMR8589 Laboratoire de Médiévisiologie Occidentale de Paris (LAMOP) ;
 - le directeur de l'UPR76 Centre Jean Pépin ;
 - le directeur de la FRE3326 Structure et Dynamique des Langues (SEDYL) ;
 - le directeur de l'UMR8135 Langage, langues et cultures d'Afrique noire (LIACAN) ;
 - le directeur de l'UMR8167 Orient et Méditerranée, textes - archéologie -- histoire.
- en qualité de personnalité extérieure :
 - Monsieur Michaël HOUSEMAN

3) Comité national de la recherche scientifique :

Sont nommés pour la durée de leur mandat, en qualité de représentant des sections 32, 33, 34, 35 et 38 du Comité national de la recherche scientifique :

- section 32 : Monsieur André BINGGELI
- section 33 : Madame Randi DEGUILHEIM
- section 34 : Madame Chantal WIONET
- section 35 : Monsieur Sarga MOUSSA
- section 38 : Madame Anne GUILLOU

4) La Directrice de l'UPS ainsi que deux membres élus pour quatre ans par le conseil de laboratoire de l'unité de service :

- Madame Isabelle PASTOR-SOROKINE, Directrice de l'UPS2259 « Cultures, langues, textes »
- Monsieur Philippe GRISON, Ingénieur d'études en informatique
- Mme Viviane RAKOTOVAHINY, Gestionnaire

Art. 2 – Madame Martine VANHOVE, directrice de l'UMR8135, est désignée présidente du comité d'orientation et de surveillance, pour une durée de 4 ans, renouvelable une fois.

Le président du comité d'orientation et de surveillance peut inviter à assister aux séances, avec voix consultative, toute personne dont il juge la présence utile.

Art. 3 – Le directeur de l'unité propre de service assiste aux séances avec voix consultative.

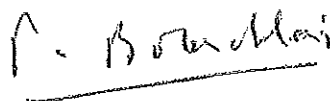
Art. 4 – Le comité d'orientation et de surveillance exerce les compétences fixées de l'article 2 de la décision du 9 février 1990 susvisée.
Son fonctionnement est régi par les articles 6 à 8 de la décision du 9 février 1990 susvisée.

Art.5 – Le comité d'orientation et de surveillance est renouvelé jusqu'à la fin de mandat de l'UPS2259 « Cultures, langues, textes ».

Art. 6 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre National de la Recherche Scientifique.

Fait à Paris, le 24 mars 2011

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales,



Patrice BOURDELAIS